

L'analyse transformationnelle du complément de comparaison en français

par

Ebbe Spang-Hanssen

1. Depuis les débuts de la grammaire transformationnelle, et notamment depuis que Chomsky, dans *Aspects of the Theory of Syntax*¹, a proposé d'analyser le complément de comparaison selon le modèle suivant:

(1) John is more than[# Bill is clever #] clever
→ John is more clever than Bill

de nombreux grammairiens transformationalistes ont discuté le problème de la dérivation des constructions comparatives. Le but du présent article n'est pas de comparer entre elles les différentes analyses transformationnelles qu'on a proposées jusqu'ici. Mon intention est plus simplement de montrer qu'on a raison de chercher une explication de type transformationnel, ce qui ne semble pas superflu, puisqu'il y a encore des grammairiens qui doutent qu'on ait réussi à démontrer la validité d'une seule règle de transformation et que, par ailleurs, les grammairiens transformationalistes, dans leurs démonstrations, se permettent assez souvent de présupposer la validité globale de la théorie transformationnelle².

Je montrerai d'abord, dans la section 2, que, bien avant la naissance de la grammaire transformationnelle, on a eu recours à des arguments transformationnels pour décrire la structure du complément de comparaison, sans toutefois tirer toutes les conséquences d'une description

1: op.cit. pp. 178-181.

2: L'article 'comparaison' du *Grand Larousse de la langue française*, tome 2, 1972, pp. 821 - 826, discute comme le présent article, mais d'une façon forcément plus sommaire, les avantages d'une description de type transformationnel.

Au cours de l'élaboration du présent article, j'ai largement profité des conseils de Ghani Merad, avec qui j'ai examiné la possibilité de paraphraser les différentes constructions comparatives.

transformationnelle, ce qui a donné comme résultat des explications un peu embrouillées. Dans la section 3, j'énumérerai les arguments qui plaident en faveur du postulat de base des transformationalistes sur ce point, à savoir que le complément de comparaison sans verbe fini doit se comprendre comme le résultat de la réduction d'une proposition. Pour montrer la structure propositionnelle du complément de comparaison, je me servirai, comme il est classique de le faire, de paraphrases en langage (relativement) naturel. Cependant, dans la section 4, j'essaierai de montrer que, si l'on accepte de voir dans le complément de comparaison une proposition réduite, on est amené à accepter l'idée de plusieurs transformations en plus de celle qui fait la réduction des comparatives, ainsi que l'idée d'une forme propositionnelle abstraite, une «structure profonde».

2. Dans les grammaires des langues romanes, il est courant, depuis longtemps, de considérer le complément de comparaison introduit par *que* comme une proposition réduite; ce qui est bien un procédé transformationnel, puisque l'analyse ne consiste pas à décomposer la chaîne linguistique en ses éléments, mais à rapprocher la chaîne observée d'une autre chaîne de structure différente et pourtant suffisamment voisine pour permettre de dire que la plupart des propriétés des deux chaînes s'expliquent par le même ensemble de règles, auquel il suffit d'ajouter un petit nombre de règles de transformation pour passer d'une chaîne à l'autre.

Rappelons brièvement quelques aspects importants du système comparatif roman en citant un passage d'un précis historique de grammaire française³:

En latin, le rapport entre les deux termes de la comparaison s'établissait ou bien avec *quam*, devant un nominatif représentant une proposition entière: *fortior quam frater* «plus fort que le frère», ou bien avec un ablatif: *fortior fratre*.

Le principe de cette distinction a été conservé dans les langues romanes, où *quam* a été remplacé par la conjonction passe-partout *que* (...), et l'ablatif par *de*: *plus fortis de fratre*.

3: Knud Togeby: *Précis historique de grammaire française*, Copenhague 1974. Togeby s'appuie sur la thèse, très solide, de Pol Jonas: *Les systèmes comparatifs à deux termes en ancien français*, Bruxelles 1971. Jonas utilise la notion de proposition réduite, mais fait l'éloge de la manière dont Wagner et Pinchon présentent le problème des constructions comparatives, présentation qui est un refus explicite de l'hypothèse transformationnelle (voir ci-dessous p. 88).

L'hypothèse d'une proposition réduite est utilisée pour expliquer qu'on a toujours *que*, en ancien français, devant un complément formé d'une proposition complète ou formé de plus d'un syntagme:

(2) Je te connois mix que tu moi (Perceval, cit. Togeby p. 76)

Cette hypothèse rend compte aussi du fait que *que* est de rigueur, si le complément de comparaison ne renvoie pas à un premier terme au nominatif:

(3) Plus aimet Deu que tut sun linage (Alexis, cit. ib)

Comme, après *que*, le deuxième terme de la comparaison est ce qui reste d'une proposition dont certains éléments ont été effacés, il peut être à n'importe quel cas, tandis que l'autre construction de comparaison, avec *de* en français, exige que le premier terme de la comparaison soit au nominatif, le deuxième au cas oblique. Il est regrettable seulement que Togeby ait obscurci son exposé en écrivant, par mégarde, que *quam* s'emploie devant un nominatif. Comme on le sait, *quam* s'employait justement devant les noms à n'importe quel cas, et c'est bien cette propriété de la conjonction comparative qui explique les constructions de l'ancien français. Si je cite le manuel de mon regretté collègue Togeby, c'est à la fois parce que le paragraphe qu'il consacre à notre problème fait bien ressortir l'utilité de la théorie d'une proposition réduite, et parce que l'erreur indiquée est symptomatique de l'absence d'une théorie vraiment cohérente concernant ces constructions.

En français, la construction avec *que* a évincé la construction avec préposition, mais pour bien comprendre le système comparatif il n'est pas inutile de s'occuper un moment de l'opposition entre les deux constructions latines. Selon Emile Benveniste⁴, les langues indo-européennes ont toujours connu deux types de compléments de comparaison. Le premier, exprimé en latin par l'ablatif, indique une sorte d'étalon:

(4) melle dulcior (plus doux que le miel)

Le terme comparant possède une intrinsèque qui lui donne une valeur d'étalon. Dans l'expression citée, le mot *miel* peut servir d'étalon, puisqu'il représente, dans la civilisation latine, l'exemple privilégié des choses douces. La construction avec *quam*, par contre, donne une comparaison de nature mécanique et de fonction disjonctive. C'est-à-dire que, dans ce dernier cas, il s'agit de deux termes vraiment

4: Emile Benveniste: *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen*, Paris 1948.

comparables et qu'on compare par rapport à une propriété extrinsèque. Or, en forçant un peu le point de vue de Benveniste, on peut dire que, lorsque le terme comparant doit être relié à un attribut (puisque la propriété en question ne lui est pas inhérente), le complément de comparaison prend forcément la forme d'une proposition. Si l'on dit *fortior quam frater* ou

- (5) Pierre est plus brave que son frère

on compare en réalité deux propositions:

- (6) Pierre est plus brave que son frère (n'est) brave

En disant (5), on soutient que *Pierre* se rapporte à l'idée de *brave* d'une autre manière que *son frère* se rapporte à cette même idée.

Dans la construction comparative qui l'a emporté en français, la comparaison se fait donc entre deux propositions et non entre deux termes. Je pense que c'est une des conséquences qu'on peut tirer de l'idée de considérer le complément de comparaison comme une proposition réduite. Mais il ne semble pas que les grammairiens aient discuté cette conséquence. On trouve un peu partout, dans les dictionnaires, dans les traités de stylistique, dans les grammaires, que la comparaison consiste à rapprocher deux objets. Pourtant, l'interprétation sémantique qui s'accorde le mieux avec la théorie syntaxique est bien celle qui dit que, dans un exemple comme celui-ci

- (7) Vous raisonnez comme une pantoufle (Romains, Hommes XIV 126)

on compare *vous raisonnez* et *une pantoufle raisonne*, et l'on affirme que les deux propositions sont semblables. Ainsi, les expressions «premier terme de comparaison» et «deuxième terme de comparaison» peuvent prêter à confusion. Selon l'hypothèse transformationnelle, la comparaison linguistique est la comparaison d'une proposition avec une autre dans laquelle on efface tous les éléments qui sont identiques à des éléments compris dans la première.

Il est vrai que, pour expliquer le sens d'une comparaison, les grammairiens se sont toujours servis de paraphrases de forme propositionnelle. On explique le sens de

- (8) Pierre mange plus que Paul

par la paraphrase

- (9) Pierre mange plus que Paul ne mange

Seulement, la tendance prédominante a été de considérer la paraphrase comme un commentaire, plutôt à usage scolaire, et non pas comme une description linguistique sérieuse. On peut citer, par exemple, la grammaire de Wagner et Pinchon qui explique la comparaison à partir de l'idée d'étalon, ce qui veut dire que la comparaison consiste à rapprocher un objet d'un autre⁵. Ces auteurs refusent de considérer le complément de comparaison sans verbe comme une proposition: «Il est artificiel et inutile de ramener une phrase du type: *Pierre est aussi grand que toi* à une phrase telle que *Pierre est aussi grand que tu l'es.*»⁶ Que la grammaire traditionnelle n'ait pas pris tout à fait au sérieux l'idée d'une proposition réduite, c'est ce dont témoignent aussi ses hésitations devant l'analyse de la fonction du complément de comparaison. Tandis que les propositions comparatives ont été classées avec les propositions adverbiales, on a souvent traité, en fait, le complément de comparaison sans verbe comme un membre de phrase *sui generis*: on l'a mis pratiquement sur le même plan que le complément d'objet direct ou le complément d'objet indirect. D'autre part, il arrive aussi qu'on le traite comme une sorte de complément du nom, surtout dans les langues casuelles, puisqu'on donne la règle que le complément de comparaison se met au même cas que le mot auquel il se rapporte.

Ce n'est pas seulement gênant, du point de vue de la logique de l'analyse, de séparer le complément de comparaison des propositions comparatives et de faire une analyse qui ne s'accorde pas avec les paraphrases dont on se sert pour expliquer le sens des comparaisons; en faisant du complément de comparaison un complément nominal se rapportant à un autre nom de la phrase, on a du mal à rendre compte de divergences du type suivant:

(10) Pierre donne plus d'argent à Paul qu'à Jean

(11) Pierre donne l'argent à un homme plus sûr que Jean

Dans les deux cas, on peut dire, en employant la terminologie traditionnelle un peu vague, que *Jean* est comparé à la personne désignée par le complément d'attribution (datif): à *Paul* et à *un homme plus sûr*. Mais dans (11) *Jean* ne se met pas au datif comme *homme*. Les grammaires expliquent que, dans (11), *Jean* ne dépend pas du verbe *donne*. En latin,

5: R. L. Wagner et J. Pinchon: *Grammaire du français classique et moderne*, Hachette 1962, pp. 141-142.

6: ib. pp. 607.

il est préférable de mettre le verbe *sum* en pareil cas, et de former une comparative complète⁷:

- (12) *Verres argentum reddidit L. Curidio, homini non gratiosiori, quam Cn. Calidius est* (Cicéron, cit. Madvig § 263) Verres rendit l'argent à Lucius Curidius, homme pas plus populaire que (ne l'est) Cnajus Calidius.

Comme je le montrerai plus loin, il est nécessaire aussi dans (11) d'ajouter le verbe *être* pour comprendre la construction. Il y a donc des cas où l'on est obligé de considérer le complément de comparaison comme une proposition réduite. Evidemment, ce n'est pas très satisfaisant de dire que, dans certains cas, le complément de comparaison dépend du verbe de la proposition matrice et dans d'autres d'un verbe effacé. On obtient un traitement uniforme, et qui rend compte de bien d'autres difficultés encore, si l'on suppose que dans (10) aussi un verbe a été effacé.

Il serait certainement prématuré de prétendre que tous les compléments de comparaison en français moderne doivent être dérivés de propositions comparatives. Plusieurs constructions avec *comme*, notamment, «font problème». Il s'agit ici seulement de montrer la validité générale de l'hypothèse transformationnelle dans le domaine des constructions comparatives.

3. La plupart des arguments que je vais citer en faveur de la thèse transformationnelle plaident, en réalité, pour toute théorie capable de rendre compte de la quasi-présence de certains éléments: quelque chose qu'on ne voit pas est là pourtant, dans un certain sens. Or, à ce jour, la théorie transformationnelle est la seule à systématiser un savoir de ce type. Dans la section 4, j'aborderai des phénomènes qui plaident plus spécifiquement pour la théorie qui conçoit la quasi-présence comme le résultat de la transformation d'une chaîne préexistante plutôt que comme le résultat de la projection d'une chaîne précédente sur une chaîne suivante.

3.1. *Caractère général de la règle d'effacement*: Ce n'est pas seulement pour expliquer les constructions comparatives qu'il faut postuler des

7: Madvig: *Latinsk sproglære*, § 263. Cf. aussi Raphaël Kühner: *Ausführliche Grammatik der lateinischen Sprache*, 1914, II,2, p. 465: «Dem Komparative wird das andere Glied der Vergleichung durch *quam* in gleichem Kasus und ohne Verb hinzugefügt, wenn beide Glieder dasselbe Verb in gleicher Form gemeinschaftlich haben (...) Wenn aber ein Substantiv mit einem attributiven Komparative in einem Casus obliquus vorgeht, so steht das andere Substantiv mit *quam sum, es, est* usw.»

règles d'effacement. Il existe d'autres constructions syntaxiques qui ne s'expliquent pas sans de telles règles:

- (13) Elle a étudié le calcul des probabilités et sans doute aussi la théorie de l'information

On ne voit pas ce que la conjonction *et* pourrait bien coordonner, si ce n'est précisément deux propositions. Les éléments coordonnés ne peuvent être ni deux syntagmes nominaux (SN), ni deux syntagmes verbaux (SV), puisque *sans doute* est un complément de la proposition, et non un complément du syntagme verbal. Il faut donc admettre que, dans la deuxième proposition, les éléments identiques à des éléments de la proposition précédente, à savoir *elle a étudié*, ont été effacés.

Nous observons, en effet, que, dans les comparaisons, on efface les doubles. Alors qu'on ne réduit pas

- (14) Paul gagne plus que son frère ne dépense

on réduit normalement

- (15) Paul gagne plus que son frère ne gagne

à

- (16) Paul gagne plus que son frère

3.2. *Effacement du sujet réel dans les propositions comparatives*: La syntaxe des comparatives offre une particularité qui montre que la théorie d'une règle d'effacement opérant dans les comparaisons n'est pas seulement fondée dans la logique, mais aussi dans la syntaxe. Dans les comparatives, le pronom neutre *il* peut être le sujet unique d'un très grand nombre de verbes qui, normalement, ne se construisent pas avec un tel sujet⁸:

- (17) votre proposition mérite d'être prise en considération par quelqu'un qui a besoin d'argent, ainsi qu'il ne vous a pas échappé (Gide, *Les caves du Vatican* 58)
 (18) il ne mourrait pas par un excès de douleur, comme il arrive aux hommes jeunes dont l'âme un beau jour éclate (Romains, cit. Høybye)

Or les verbes en question admettent l'emploi de *il* neutre comme sujet apparent:

8: P. Høybye: «Les expressions impersonnelles». *Mélanges offerts à Maurice Grevisse*, Gembloux 1966, pp.215-220.

- (19) Il ne vous a pas échappé que votre proposition mérite d'être prise en considération par quelqu'un qui a besoin d'argent
 (20) Il leur arrive de mourir par un excès de douleur

Au lieu donc de traiter l'emploi de *il* neutre dans les comparatives comme une exception inexplicable, on peut en rendre compte d'une façon tout à fait naturelle en admettant qu'il y a eu un sujet réel qui a été effacé.

3.3. *L'apparition de chaînes non-syntagmatiques*: Une phrase normale est composée de syntagmes, ou autrement dit: on peut décrire la structure de la majorité des phrases par un petit nombre de groupes modèles d'une structure régulière (groupes adverbiaux, adjectivaux, nominaux, verbaux, etc.). Si l'on n'admettait pas de règles d'effacement, il faudrait accepter l'idée de milliers de syntagmes différents:

- (21) Mon père avait, tout au contraire, un aussi constant souci de se faire valoir que ma mère de s'effacer (Gide, *L'école des femmes* 158)
 (22) Cette chemise lui va, comme un tablier à une vache

La chaîne *ma mère de s'effacer* de (21), par exemple, ne correspond à aucun des syntagmes habituels. On compliquerait donc énormément la grammaire en refusant les règles d'effacement.

3.4. *Absence d'un premier terme de comparaison*: Des phrases comme (21) et (22) peuvent encore servir à montrer qu'il n'est pas vrai en général que la comparaison consiste à rapprocher deux objets. Le complément de comparaison ne désigne pas un objet, et il est donc impossible de dire quel serait le premier terme de la comparaison. Même dans les cas où le complément de comparaison n'est formé que d'un seul syntagme, il est souvent impossible de trouver un syntagme qu'on pourrait qualifier de premier terme de la comparaison:

- (23) Il raconta l'affaire très mal, beaucoup plus mal encore qu'au directeur de la P.J. (Simenon, *Scrupules* 70)
 (24) Si tous ceux qui ont un comportement bizarre devaient devenir des meurtriers ou des victimes, on trouverait plus d'appartements libres qu'aujourd'hui (ib. 39)

Puisqu'il est impossible de désigner le premier terme – que ce soit parce qu'il y a trop de candidats ou que ce soit parce qu'il n'y en a aucun – il faut tirer la conclusion que la forme linguistique de la comparaison, c'est la comparaison entre deux propositions.

La partie non-effacée de la comparative peut être n'importe quelle

partie de celle-ci. La fonction ou la place de l'adverbe de degré (*moins, plus, si, tant, etc.*) dans la proposition matrice ne détermine en rien le choix de ce qu'on garde comme complément de comparaison:

- (25) Elle envoie plus de colis à Paul
 que { (elle n'envoie de colis) à Jacques
 Jean (ne lui envoie de colis)
 Jean (n'envoie de colis) à Jacques
 (elle ne lui envoie) de lettres
 (elle ne lui en a envoyé) précédemment

On conserve le ou les termes qui n'ont pas d'équivalent dans la proposition matrice, c'est-à-dire ce qui dans les comparatives de (25) se trouve en dehors des parenthèses. S'il y a deux éléments particuliers qu'il faut qualifier de termes de comparaison, ce ne sont probablement pas ceux qu'on croit. Dans les comparaisons corrélatives, avec *moins, plus, etc.*, la comparaison porte en effet sur deux éléments particuliers, à savoir deux indications de mesure. Dans toutes les phrases de (25), on compare une mesure X à une mesure Y. Aussi la théorie transformationnelle pré-suppose-t-elle l'existence d'une indication de mesure, un quantifieur, dans la structure profonde de la comparative corrélative. Ainsi celle-ci ressemble un peu à une relative, vu qu'il y a deux éléments qui se répondent terme à terme, d'une proposition à l'autre⁹.

3.5. Résolution des ambiguïtés: Si l'on se sert traditionnellement de paraphrases pour expliquer le sens des comparaisons, c'est parce qu'on en éprouve le besoin. Normalement les ambiguïtés linguistiques ont leur origine dans la polysémie des unités lexicales ou elles sont dues à des rencontres fortuites. Mais les constructions comparatives, comme certaines autres constructions syntaxiques, offrent des cas d'ambiguïté si fréquents et si réguliers qu'il faut leur supposer une cause systématique. L'explication qui s'offre tout naturellement, c'est la règle qui permet d'effacer les éléments répétés et qui fait que la fonction syntaxique de la partie conservée de la comparative n'apparaît plus clairement. Citons un cas typique d'ambiguïté:

- (26) Elle connaît beaucoup mieux Lucien que Charles (Romains, Hommes XII 99)

qui peut correspondre soit à

- (27) Elle connaît beaucoup mieux Lucien qu'elle ne connaît Charles

9: Voir en particulier les études de Joan Bresnan et de Jean Milner.

– c'est le sens de la phrase dans le contexte – soit à

(28) Elle connaît beaucoup mieux Lucien que Charles ne le connaît

4. La reconstruction de la partie effacée ne va pas toujours sans difficulté. Cependant, la théorie d'une proposition réduite semble si solidement confirmée par les faits linguistiques que les difficultés de la reconstruction ne peuvent l'infirmier. Bien au contraire, la plupart de ces difficultés s'expliquent assez bien par d'autres règles de transformation et corroborent donc, en fin de compte, la théorie transformationnelle dans son ensemble. Considérons, par exemple,

(29) Marthe (...) ne se sentait pas plus forte que lui (Aymé, Gustalin 162)

dont le sens n'est pas

(30) Marthe ne se sentait pas plus forte que lui ne se sentait fort

Pour expliquer (29) il faut supposer que (29) est dérivée de quelque chose comme

(31) Marthe ne sentait pas qu'elle était plus forte que lui ne (l')était (fort)

L'hypothèse d'une règle appelée 'montée du sujet', qui est bien motivée par ailleurs, est donc confirmée par la syntaxe du complément de comparaison.

Parmi les tournures qui posent un problème pour la reconstruction de la partie effacée, la plus fréquente est probablement celle dont j'ai déjà donné un exemple dans

(11) Pierre donne l'argent à un homme plus sûr que Jean

C'est le cas que la grammaire traditionnelle décrit en disant que le complément de comparaison ne dépend pas du verbe principal. En termes transformationnels, cela veut dire que le verbe de la proposition réduite n'est pas identique à celui de la proposition matrice. La difficulté s'explique assez aisément lorsqu'on se rend compte que, dans toutes les comparaisons corrélatives, le problème surgit quand l'adverbe de degré modifie un adjectif épithète. Étant donné que, en grammaire transformationnelle, on suppose que l'adjectif épithète est dérivé d'un attribut, (11) s'explique par une phrase telle que

(32) Pierre donne l'argent à un homme qui est plus sûr que Jean ne l'est (= que Jean n'est sûr)

Examinons aussi un exemple littéraire de cette construction:

- (33) Elle soupçonna son frère de viser à quelque situation politique plus haute qu'un siège au Parlement (Romains, Hommes XIII, 36)

Au lieu de dire, d'une façon un peu vague, que la non-répétition de *à* est due au fait que le complément ne dépend pas du verbe *viser*, il semble plus clair de dire que, lorsque l'adverbe de degré (ici *plus*) modifie un adjectif épithète, il faut transformer l'épithète en attribut, dans une proposition relative, pour voir si le verbe effacé n'est pas en réalité le verbe *être*:

- (34) Elle soupçonna son frère de viser à quelque situation politique qui fût plus haute que ne l'est un siège au Parlement

Comme dans (33), la partie non-effacée est le plus souvent le sujet de la comparative. Mais il peut être question aussi d'un complément adverbial:

- (35) il rêvait pour le Pape d'un pouvoir plus vaste qu'en aucun temps (Romains, Hommes XIII 165)
 (36) il rêvait pour le Pape d'un pouvoir qui serait plus vaste qu'il n'avait été en aucun temps

Cependant, même lorsque l'adverbe de degré modifie un adjectif épithète, le complément de comparaison semble quelquefois ne pas dépendre du verbe *être*, mais d'un verbe identique à celui de la proposition matrice:

- (37) Jean a donné un meilleur livre à Paul qu'à Pierre

A première vue, (37) semble avoir la même structure que

- (38) Jean a donné plus de livres à Paul qu'à Pierre

qu'on peut paraphraser par

- (39) Jean a donné plus de livres à Paul qu'il n'en a donné à Pierre

mais les informateurs auxquels je me suis adressé jugent tous impossible de faire une paraphrase du même type de (37):

- (40) *Jean a donné un meilleur livre à Paul qu'il n'a donné à Pierre

Le paraphrase correcte de (37), avec une comparative complète, est du type suivant:

- (41) Jean a donné un meilleur livre à Paul que ne l'est le livre qu'il a donné à Pierre

Donc, même dans les cas où la partie non-effacée se rattache à un verbe

identique à celui de la proposition matrice, les paraphrases semblent attester que la structure complète, après un adjectif épithète modifié par un adverbe de degré, contient le verbe *être*. Une phrase telle que (41) est en elle-même une curieuse confirmation de la théorie transformationnelle, puisque la compétence linguistique des Français leur permet d'affirmer que la phrase est correcte, bien que ce soit une phrase d'un type qu'on n'entend jamais¹⁰.

Il existe pourtant des cas où l'on peut faire des paraphrases moins lourdes que (41), avec omission du verbe *être*:

(42) Elle obtiendra une meilleure moyenne que son frère

(43) Elle obtiendra une meilleure moyenne que n'a obtenu son frère

Une paraphrase de ce type est possible, semble-t-il, lorsque la phrase est particulièrement simple. A la différence de (37), (42) ne contient pas de complément d'objet indirect. Puisque, comme nous allons le voir, il n'y a pas identité entre paraphrases et structures profondes, la solution la plus simple de ce problème est de voir dans (43) une paraphrase abrégée qui ne reflète pas fidèlement la structure profonde. Mais avant de se pro-

10: J. Bresnan insiste sur la différence entre deux sortes d'ajouts adjectivaux dont une seulement correspond à une relative avec *être*: on dit bien (A) *I've never seen a man who is taller than my mother* et aussi (B) *I've never seen a man taller than my mother*, mais la phrase suivante est incorrecte: (C) **I've never seen a taller man than my mother*. L'épithète *taller* de (C) ne correspond donc pas à une relative. Le même problème se pose en français. Bresnan pense que (C) est aberrant parce que le complément de comparaison de cette phrase doit être dérivé d'une proposition telle que *my mother is a tall man*, dont l'absurdité est transparente. Dans les constructions du type (C), le substantif noyau du syntagme nominal serait donc répété dans la comparative, qui, à son tour, serait un complément non pas de l'adjectif épithète mais de tout le syntagme nominal. L'analyse de Bresnan ne résout pas le problème du verbe, puisqu'elle ne dit pas où se trouve la forme du verbe *être* qui permet d'effacer le verbe *être* dans la comparative. Si l'hypothèse est exacte selon laquelle c'est toujours la deuxième manifestation du même verbe qu'on efface, il faut penser que la source de *a taller man* est également une structure attributive comportant le verbe *être*. Il n'y a certainement pas de parallélisme exact entre l'adjectif épithète et une relative, mais il y a, d'autre part, de nombreux points communs, et le fait que la réduction de la proposition comparative présuppose en général la répétition du même verbe suggère l'idée que l'épithète est le résultat d'une transformation antérieure à celle qui permet de réduire une relative à un adjectif en apposition. Vergnaud (1975) examine également des cas où le verbe effacé ne serait pas la réplique d'un verbe précédent, mais une forme du verbe *être*. Son étude, centrée sur quelques constructions très compliquées, ne me semble pas mettre en doute la théorie générale de l'identité du verbe effacé avec un verbe précédent.

noncer avec certitude, il faudrait étudier dans le détail les conditions d'application de cette paraphrase abrégée.

Il faut rappeler, à ce propos, que la langue ne place pas le sujet parlant devant l'alternative qui consiste ou bien à répéter ou bien à effacer: on peut, par le verbe *faire*, remplacer des structures très complexes, ce qui est une des raisons pour lesquelles on ne rencontre jamais, dans la pratique, de structures répétitives compliquées:

- (44) jamais sourire d'aucun de mes enfants ne m'a inondé le cœur d'une aussi séraphique joie que fit celui que je vis poindre sur ce visage de statue (Gide, Symphonie 41-42)

où *fit* remplace *que l'était la joie dont m'inonda le cœur*¹¹.

En principe, le complément de comparaison dépendant de l'épithète *autre* se comporte comme le complément de comparaison qui dépend d'un adjectif modifié par un adverbe de degré:

- (45) Il fit observer qu'il dépendait encore d'autres gens que Mgr Lebaigue; du recteur de l'Institut catholique, pour ne citer que lui (Romains, Hommes XIII 38)

où l'on remarque que l'auteur n'a pas répété la préposition après *autres*. Cependant, la syntaxe de *autre* pose des problèmes particuliers, et l'on traite souvent le complément de *autre* comme s'il dépendait directement du verbe de la proposition matrice¹²:

- (46) Je ne l'indiquerais pas à un autre qu'à toi (ib. XII 181)

Ainsi qu'il ressort des problèmes de détail qu'on vient d'examiner, on s'éloigne assez rapidement de la langue naturelle quand on essaye de reconstruire la proposition comparative complète. Tout d'abord, pour faire des paraphrases acceptables, il faut utiliser des pronoms au lieu de substantifs et d'adjectifs. Si l'on remonte au-delà des pronominalisations, on arrive à des structures abstraites de type chomskyen:

- (1) John is more than [#Bill is clever#] clever → John is more clever than Bill

Dans la structure abstraite, la comparative est placée à côté de l'adverbe de degré pour marquer qu'elle en dépend étroitement.

La répétition de l'adjectif dans la comparative est très bien justifiée en français, puisqu'il est représenté par le pronom *le*. Mais cette représen-

11: Sur l'emploi de *faire* comme 'verbum vicarium', voir Sandfeld: *Les propositions subordonnées*, p.447 sq., et J. Pinchon: *Les pronoms adverbiaux*, p. 169 sq.

12: Sandfeld: *L'Infinitif*, p. 139 sq.

tation de l'élément modifié par l'adverbe de degré est exceptionnelle. Comme les règles du jeu exigent justement qu'on efface la deuxième manifestation du même élément, la paraphrase avec répétition d'éléments identiques ne peut être qu'un artifice qui reflète imparfaitement la structure profonde. Ce qu'on peut répéter dans des paraphrases acceptables quoiqu'artificielles, ce sont uniquement les éléments pronominalisables et le verbe. On ne peut pas pronominaliser les adverbes, par exemple, et il ne peut donc pas être question de répétition:

(47) Paul court plus vite que Pierre (ne court)

Si, à la rigueur, il est possible de répéter le verbe dans (47), c'est que la répétition du verbe est naturelle et motivée lorsque le temps n'est pas le même:

(48) Paul court plus vite que Pierre n'a couru

Cette possibilité qui s'offre de répéter le verbe, ainsi que les pronominalisations et le traitement d'éléments dissemblables mis en parallèle, indiquent qu'il faut partir d'une structure théorique avec répétition de tous les éléments de la proposition matrice qui n'ont pas de pendant dans la comparative. Quant au sens, il est clair, par exemple, que dans

(49) Paul court plus vite sur le sable que Paul

la restriction *sur le sable* vaut aussi bien pour la deuxième que pour la première proposition.

On est finalement amené à accepter non seulement l'idée de la répétition d'adverbes tels que *vite*, mais aussi l'usage d'éléments abstraits. La répétition de *vite* dans (47) peut être exprimée dans une paraphrase:

(50) Pierre court vite. Paul court plus vite

mais, à la différence de (50), (47) n'implique pas que Pierre coure vite. Il faut ajouter des indications de mesure:

(51) Pierre court X vite. Paul court Y vite

où Y, correspondant à *plus*, est plus grand que X.

Lorsque l'adverbe de degré n'est pas un modificateur, mais un quantifieur, on ne peut même pas faire une paraphrase du type (50):

(52) J'ai dormi plus que (je ne dors) d'habitude

(53) *Je dors d'habitude. J'ai dormi plus

Il faut supposer un élément de quantification X:

(54) Je dors d'habitude X. J'ai dormi plus

ou, avec les propositions dans l'ordre habituel:

(55) J'ai dormi plus [S je dors d'habitude X]S

Pour étayer l'hypothèse d'un tel élément de quantification, on peut citer des arguments proprement syntaxiques. Si nous avons

(56) Il a autant d'ennemis que d'amis

on peut se demander de quoi dépend *d'amis*. La forme exige un quantifieur, sans lequel on aurait *des amis*. Ce quantifieur ne peut pas être l'adverbe précédent, ce qui ressort de

(57) Il a plus d'ennemis que d'amis

où le sens exclut la combinaison de *d'amis* avec *plus*. On serait peut-être tenté de penser que la réduction de *des* à *de* serait due à la négation de la comparative:

(58) Il a plus d'ennemis qu'il n'a d'amis

mais après *autant* (56) il ne saurait être question d'une négation, et l'on a d'ailleurs *de* aussi devant un sujet, sur lequel la négation ne peut porter:

(59) Plus de filles que de garçons l'ont compris

Il faut donc supposer une structure du type

(60) Plus [SX de garçons l'ont compris]S de filles l'ont compris

L'idée de la présence de cet élément X dans la structure sous-jacente de la comparative s'impose encore plus dans les cas où l'adverbe de degré, employé comme expression de quantité, est régi par une préposition. Dans ces cas, toute paraphrase sous forme de proposition est exclue (sauf avec le verbe *faire*):

(61) Dans ses discours, il s'exprime avec plus de résignation que de fougue

Or, si l'on suppose pour (61) une structure profonde du type

(62) Dans ses discours, il s'exprime avec plus [S il s'exprime avec X de fougue]S de résignation

dans laquelle l'élément X est obligatoirement effacé, ou plutôt déplacé à gauche pour se faire représenter par *que*, on comprend l'impossibilité d'une paraphrase en langue naturelle. Dans la construction voisine avec objet direct, il n'y a pas de difficulté à déplacer l'élément X à gauche pour le faire représenter par *que*:

- (63) Dans ses discours, il montre plus [S il montre X de fougue]S de résignation
 → Dans ses discours, il montre plus de résignation que (il ne montre) de fougue

Ces constructions s'expliqueraient donc de la même manière que d'autres constructions où il est question du déplacement d'une expression de quantité. Tandis qu'on peut déplacer à gauche l'adverbe *combien*, lorsque celui-ci est complément d'objet direct:

- (64) Il a montré combien de cartes?
 → Combien a-t-il montré de cartes?

on ne peut transformer

- (65) Il a joué avec combien de cartes?

ni en

- (66) *Avec combien a-t-il joué de cartes?

ni en

- (67) *Combien a-t-il joué avec de cartes?

Ce ne sont pas des causes, à cet égard fortuites, comme l'existence ou l'inexistence d'un pronom adéquat, qui expliquent qu'on ne peut pas faire de paraphrase du complément de comparaison dans ces constructions. Même s'il y a un pronom qui peut représenter la préposition en question, la construction reste incorrecte:

- (68) *Tu ne jouiras pas de plus de libertés que je n'en jouis aujourd'hui

Ici, *en* pourrait représenter *de libertés*, mais, pour que la construction soit correcte, il faudrait que *en* représente *de X de libertés*, ce qu'il ne peut faire si X a été effacé ou déplacé à gauche.

Les paraphrases en langue naturelle sont manifestement insuffisantes pour montrer la forme propositionnelle du complément de comparaison. On pourrait en tirer la conclusion que le complément de comparaison n'est pas, en général, une proposition réduite. Cependant, les arguments qu'on peut citer en faveur de la théorie d'une proposition réduite semblent si forts qu'il faut plutôt tirer la conclusion inverse, à savoir que, pour expliquer les phénomènes observés, il faut se servir de structures propositionnelles théoriques.

Ebbe Spang-Hanssen
 Copenhague

Résumé

L'auteur se propose de montrer que, sans accepter à priori le modèle transformationnel, on est amené, par l'étude des détails du système comparatif français, à admettre la validité, en ce domaine, de certaines idées de base de l'école transformationnelle. Pour analyser les compléments de comparaison des langues romanes on a toujours eu recours à des analyses de type transformationnel, mais on a rarement poussé ces analyses très loin, ce qui a donné comme résultat des descriptions un peu embrouillées.

Bibliographie

- Benveniste, Emile: *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen*, Paris 1948.
- Bresnan, Joan W.: *Syntax of the Comparative Clause Construction in English*, *Linguistic Inquiry*, vol. IV, number 3, 1975, pp. 275-343.
- Chomsky, Noam: *Aspects of the Theory of Syntax*, M.I.T. 1965.
- Grand Larousse de la langue française*, tome 2, 1972, pp. 821-826.
- Hale, Austin: *Conditions on English Comparative Clause Pairings*, in Jacobs & Rosenbaum: *Readings in English Transformational Grammar*, 1970, pp. 30-55.
- Høybye, Poul: *Les expressions impersonnelles*, in *Mélanges offerts à Maurice Grevisse*, Gembloux 1966, pp. 215-220.
- Jonas, Pol: *Les systèmes comparatifs à deux termes en ancien français*, Bruxelles 1971.
- Kühner, Raphaël: *Ausführliche Grammatik der lateinischen Sprache*, 1914, II, 2.
- Milner, Jean-Claude: *Arguments linguistiques*, Paris 1973.
- Pinchon, Jacqueline: *Les pronoms adverbiaux en et y*, Paris 1972.
- Sandfeld, Kristian: *Syntaxe du Français Contemporain*, II, Les propositions subordonnées, Paris 1936, III, L'Infinitif, Paris 1943.
- Togeby, Knud: *Précis historique de grammaire française*, Copenhague 1974.
- Vergnaud, Jean-Roger: *La réduction du nœud S dans les relatives et les comparatives*, Laboratoire d'Automatique Documentaire et Linguistique, Paris, 1975.
- Wagner, R.L. et J. Pinchon: *Grammaire du français classique et moderne*, Paris 1962.

Résumé

L'auteur se propose de montrer que, sans accepter à priori le modèle transformationnel, on est amené, par l'étude des détails du système comparatif français, à admettre la validité, en ce domaine, de certaines idées de base de l'école transformationnelle. Pour analyser les compléments de comparaison des langues romanes on a toujours eu recours à des analyses de type transformationnel, mais on a rarement poussé ces analyses très loin, ce qui a donné comme résultat des descriptions un peu embrouillées.

Bibliographie

- Benveniste, Emile: *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen*, Paris 1948.
- Bresnan, Joan W.: *Syntax of the Comparative Clause Construction in English*, *Linguistic Inquiry*, vol. IV, number 3, 1975, pp. 275-343.
- Chomsky, Noam: *Aspects of the Theory of Syntax*, M.I.T. 1965.
- Grand Larousse de la langue française*, tome 2, 1972, pp. 821-826.
- Hale, Austin: *Conditions on English Comparative Clause Pairings*, in Jacobs & Rosenbaum: *Readings in English Transformational Grammar*, 1970, pp. 30-55.
- Høybye, Poul: *Les expressions impersonnelles*, in *Mélanges offerts à Maurice Grevisse*, Gembloux 1966, pp. 215-220.
- Jonas, Pol: *Les systèmes comparatifs à deux termes en ancien français*, Bruxelles 1971.
- Kühner, Raphaël: *Ausführliche Grammatik der lateinischen Sprache*, 1914, II, 2.
- Milner, Jean-Claude: *Arguments linguistiques*, Paris 1973.
- Pinchon, Jacqueline: *Les pronoms adverbiaux en et y*, Paris 1972.
- Sandfeld, Kristian: *Syntaxe du Français Contemporain*, II, Les propositions subordonnées, Paris 1936, III, L'Infinitif, Paris 1943.
- Togeby, Knud: *Précis historique de grammaire française*, Copenhague 1974.
- Vergnaud, Jean-Roger: *La réduction du nœud S dans les relatives et les comparatives*, Laboratoire d'Automatique Documentaire et Linguistique, Paris, 1975.
- Wagner, R.L. et J. Pinchon: *Grammaire du français classique et moderne*, Paris 1962.